

Méditation 4 octobre 2026



« Le miracle de la réciprocité, c'est que les personnes sont reconnues comme insubstituables l'une à l'autre dans l'échange même »
(Paul Ricœur)

« Une justice qui vient de Dieu par la fidélité du Christ »

(Lettre aux Philippiens ch.3, v.9)

Dans sa lettre adressée à l'Église de Philippiques, Paul dit qu'il souhaite être trouvé en Christ, non plus avec une justice à lui, qui viendrait de l'obéissance et de la soumission à la loi, mais avec celle qui vient de Dieu, révélée par la fidélité du Christ, et qui s'appuie sur la confiance humaine en lui. Il s'agit en premier lieu de la foi du Christ, et non de la foi humaine, qui ne vient qu'après.

Au début du christianisme, l'apôtre Paul parlait beaucoup de cette foi du Christ (*pistis Christou*), c'est-à-dire de la fidélité de ce dernier. Cela a été respecté dans les traductions françaises du début de la Réforme protestante. Mais assez vite, ce génitif absolu, « de », a été traduit par « en » ou « au », déplaçant le sujet de la foi, allant du Christ vers le croyant. La nouvelle bible Segond a choisi de revenir au génitif absolu, traduisant : « Être trouvé en lui, non pas avec ma propre justice, qui viendrait de la loi, mais avec celle qui est par la foi du Christ, une justice venant de Dieu et fondée sur la foi. »

Nous rencontrons très fréquemment, chez Paul, une répétition du mot « foi » (*pistis*) ou du verbe « croire » (*pisteuô*), exprimant un double mouvement, une réciprocité : la confiance humaine répond à la grâce de Dieu révélée par la fidélité du Christ ; Dieu met sa confiance en nous pour que nous ayons confiance en lui. Ainsi, il est question chez Paul d'une « justice de Dieu, par la foi de Jésus-Christ, pour ceux qui croient » (Rom.3,21). De même, « l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais seulement par la foi de Jésus le Christ, afin d'être déclarés justes par la foi du Christ et non par les œuvres de la loi, et nous avons cru, nous aussi, en (*eis*) Jésus le Christ » (Gal.2,16). Nous sommes déclarés justes par la grâce de Dieu, révélée grâce à la fidélité du Christ. Et nous vivons cette justice dans la confiance en cette grâce.

Et cela nous engage, comme le dit Karl Barth : « La grâce de Dieu est un "Oui" inconditionnel à l'humain tel qu'il est... Et ce "Oui" nous oblige à regarder chaque être humain comme une personne déjà accueillie par le Christ. » La grâce de Dieu accueille l'humanité entière sans condition. « Elle est gratuite, mais elle n'est pas à bon marché » (Bonhoeffer). Elle nous appelle à suivre le Christ, même si cette réponse ne conditionne pas l'amour et le pardon de Dieu. Et suivre le Christ consiste à accueillir sans condition toute personne, toute créature.

Le cœur de Dieu est aussi large que l'Univers. Sa grâce nous invite et nous encourage à accueillir cet Univers.

M.R.



En octobre

- 4, 11, 18, 25 à 10h30
Culte
Au temple
- 4 à 10h30
Baptêmes Eva et Etahne
Au temple
- 2, 16 à 18h
Halte prière
Salle Galland
- 8, 15 à 18h
Chorale
Salle Galland
- 3 à 10h
Groupe ouverture du temple
Salle Galland
- 13 à 20h30
Consistoire
Au temple d'Avignon
- 20 à 14h30
Conseil de l'Entraide
Salle Galland
- 4 à 18h
Concert Trio Hestia
Au temple de Salon
- 11 à 15h
L'Évangile pour les nuls
évangile de Marc
Avec Jean Chollet
Au temple

Pour nous contacter

Mél :

paroisse@protestantsalon.fr

Tél : 06 23 24 46 30

Site Web :

pays-salonnais.epudf.org

Une équipe est à votre écoute pour toute demande de visite, d'entretien, de rendez-vous, de préparation de baptême, d'obsèques, de bénédiction...

256 avenue Paul Bourret

Temple, lieu de culte :

Place du Portail Coucou